

PRESTATIONS D'HYGIÈNE 4D

M_3291

Protégez votre établissement des parasites et des animaux nuisibles en faisant appel à des prestations préventives et curatives de dératisation, désinsectisation, désinfection et dépigeonnisation.



Objet du marché

Vous souhaitez lutter et prévenir la prolifération et la propagation de nuisibles comme les rongeurs, les insectes et les volatiles au sein de votre établissement ? Ce marché vous propose des produits et des techniques adaptés alliant efficacité et sécurité avec des prestations :

- Préventives programmées annuellement en accord avec les préconisations du titulaire suite à la visite initiale du site.
- Curatives réalisées ponctuellement à la demande de l'établissement suite au constat d'une infestation de nuisibles.
- De désinfection des espaces contaminés par ces nuisibles.
- Complémentaires : audit de sanitation, entretien des Destructeur Électronique d'Insectes Volants (DEIV).

Et d'une obligation de conseil envers les établissements.

Ce marché est une relance des lots 1,2,3 et 5 du [marché M_2831](#).

Valeur ajoutée achat

Le marché prévoit des prestations :

- Préventives en garantie de moyens pour la dératisation et la désinsectisation des blattes sous réserve du respect de l'article 3 du CCTP qui mentionne que la garantie de moyens n'est effective que sous certaines conditions : respect par l'établissement du nombre de visites préconisées, réalisation de certaines mesures (ex : menus travaux d'herméticité, application des préconisations...).
- Curatives en obligation de moyens.

La cahier des charges techniques a été ajusté avec des délais d'intervention définis par type de zone et une obligation d'astreinte pour répondre à certains cas d'urgence des établissements.

Points forts

- Un pilotage national du marché par Avipur France.
- Un titulaire ayant une connaissance du monde hospitalier.
- Un interlocuteur unique.
- Possibilité d'intervention rapide partout en France.
- Des équipes qualifiées possédant le Certibiocide.
- Un extranet pour une meilleure traçabilité avec le suivi des infestations et des bons d'interventions.
- Une démarche d'information et de conseil auprès du personnel de l'établissement
- Prestations complémentaires : audit de sanitation, lutte contre d'autres types de nuisibles, entretien DEIV (Destructeur Électronique d'Insectes Volants)

Caractéristiques

2 ANS

Du 1^{er} janvier 2025
au 31 décembre 2026

Nature du contrat

Accord-cadre à bons de commande



Marché disponible
en centrale d'achat à
partir du 1^{er} février 2025

▪ Modalité : achat

▪ Performance achat DGOS :

Lot 1 : 11,58%
Lot 2 et 3 : 6,29%
Lot 4 : 15,57%

Titulaire

AVIPUR



Descriptif des lots

Allotissement géographique

- **Lot 1** : Ile de France
- **Lot 2** : Nord → Hauts-de-France
- **Lot 3** : Ouest → Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre et Val de Loire
- **Lot 4** : Centre-Est → Bourgogne, Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes

Titulaire : Avipur + N° de marché 249882

Accompagnement

Avant tout démarrage de prestation, le titulaire effectue une visite de site et rend un rapport d'audit initial, avec des préconisations éventuelles pendant lesquelles sont évoqués les points suivants :

- Etat des lieux et situation actuelle des traitements en place sur site (analyse des carnets de sanitation).
- Etat actuel des différents bâtiments (herméticité).
- Repérage et identification potentielle des sources et foyers d'infestation.
- Repérage des lieux, des bâtiments et de leur sensibilité et criticité, et échange de plans, puis récupération des surfaces hors œuvre nette (SHON) pour mise à jour potentielle.
- Détermination des protocoles et fréquences de visite en réponse aux constatations faites auparavant.
- Proposition tarifaire (devis) éventuelle d'un protocole curatif de remise en état, dans la limite de 5 interventions réparties sur un maximum de 35 jours (en conformité avec la législation en vigueur) avant démarrage de tout protocole préventif.

Services associés :

- Actions complémentaires proposées permettant de réduire la prolifération des nuisibles.
- Information et conseil auprès des établissements adhérents pour la prévention des risques.

Des experts hospitaliers mobilisés

Le groupe experts est composé de professionnels du CHU d'Angers, de Nancy et de Clermont-Ferrand.

Ce marché a été élaboré par la filière Services d'UniHA située au CHU de Nantes composée de Clément Parmentier, Coordonnateur, Morgane Giorgi, Claire Migeon et Elisabeth Chollet, Acheteuses et Laëtitia Rubeaux et Virginie Rocher, Assistantes achat.



Achat durable

- ✓ L'ensemble des filiales d'Avipur est certifié CNE CEPA. L'entreprise respecte les normes de qualité et de sécurité établies par la Confédération Européenne des Associations de Lutte Antiparasitaire (CEPA) et la norme européenne EN 16636. Cette certification est un gage de professionnalisme et de compétence dans le secteur de la lutte antiparasitaire 
- ✓ Lutte raisonnée
- ✓ Réduction de l'utilisation de produits biocides et recherche de solutions alternatives.



Attractivité

- ✓ Grâce à la rapidité des interventions du fournisseur, les soignants et les patients subissent moins de désagréments liés à la présence de nuisibles. Cela permet de maintenir un environnement plus sain et plus confortable pour tous.

Vous pouvez aussi être intéressé par...

- [Hygiène 4D – lots 4 et 6 >>](#)
- [Bionettoyage >>](#)
- [Assurance dommages aux biens >>](#)

[Consultez l'ensemble des marchés UniHA >>](#)

Retrouvez toutes les informations dans l'espace documentaire UniHA sur votre espace adhérents